



Le petit journal du 14ème

Bulletin édité par la FNACA du 14ème

Siège social: Mairie du 14ème 2ème trimestre 2017 N°33

(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Afrique du Nord)



Allocution du 19 mars 2017, devant le monument aux morts de la Mairie du XIVème



Madame la Maire, Monsieur le Député, Monsieur le Conseiller chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, Mesdames et Messieurs les Elus, Monsieur le Président du Comité d'entente des A.C.V.G, Messieurs les Présidents des Associations, Messieurs les Anciens Combattants, Messieurs les Porte-Drapeaux, Mesdames, Messieurs.

Il a fallu attendre 50 ans pour qu'enfin la France reconnaisse officiellement le 19 mars, **Journée Nationale du Souvenir des Victimes Civiles et Militaires de la Guerre d'Algérie**. Cette date est celle du Cessez- Le- Feu décidée la veille par les accords dits « d'Evian, » elle a mis fin au conflit et a ouvert la voie vers l'Indépendance de l'Algérie.

Il a fallu attendre quatre ans de plus, pour qu'enfin un **Président de la République Française** s'incline devant le monument aux morts du quai Branly, où sont inscrits les noms des victimes de cette guerre.

Il a fallu donc attendre des dizaines d'années pour reconnaître cette date, ce qui en dit long sur la difficulté de la France à tourner la page de son passé colonial.

Les feux sont toujours mal éteints. Dernièrement on a entendu un ancien **Président de la République** promettre, s'il est élu, l'abrogation de cette date. Tout récemment, encore, un candidat à la présidence de la république qualifiait la colonisation de ... « crime contre l'humanité... »

L'histoire de cette guerre empoisonne encore le présent.

Pourquoi ? Comment expliquer aux jeunes générations ces blessures de l'histoire non cicatrisées ?

Pour comprendre la complexité de la guerre d'Algérie il faut savoir que le contexte international était à la décolonisation.

Après 130 ans de présence française, la société algérienne était très inégalitaire. La France était en contradiction avec ses propres valeurs républicaines et malgré quelques réformes elle n'a pas su, ou pu voir le fossé qui se creusait entre les communautés !

Cet aveuglement a provoqué trois affrontements simultanés et fratricides.

Une guerre Algéro-algérienne entre le Front de libération Nationale, les militants de Messali Hadj et les sympathisants français → 1^{ère} guerre civile.

Une guerre Franco-algérienne entre l'Armée Française et les indépendantistes → 2^{ème} guerre civile.

Une guerre Franco-française entre l'Armée et l'Organisation de l'armée secrète → 3^{ème} guerre civile.

Il faut entendre toutes ces souffrances, les comprendre et surtout ne pas instrumentaliser l'histoire afin de **ne pas entretenir** cette **Guerre des Mémoires**.

Mémoire des « pieds noirs » qui ont payé un lourd tribut notamment entre le 19 mars 1962 et le 5 juillet 1962, jour de l'indépendance de l'Algérie pour ensuite tout perdre en s'exilant vers la métropole.

Mémoire des soldats du contingent qui ont fait leur service militaire obligatoire et qui ont eu la malchance d'avoir 20 ans à cette époque. Nous pleurons, nous aussi nos morts pour la France

Mémoire des « Harkis », les troupes supplétives de l'Armée française, qui eux aussi, ont subi les pires exactions.

Mémoire des anciens combattants algériens qui se sont battus pour l'indépendance de leur pays avec des milliers de victimes dans leurs rangs.

Mémoire de l'Armée française défaite en 1954 à Dien Bien Phu en Indochine, humiliée à Suez en 1956, pour elle perdre trois départements français en Algérie était abandonner une partie de la souveraineté française.

En 1963, la **FNACA** était bien isolée pour honorer cette date déjà très contestée. Pourtant, nous savons qu'aucun Cessez-le-feu n'est immédiatement suivi du silence des armes. A la première guerre mondiale après le 11 novembre les combats ont continué sur le Front d'Orient. Après le 8 mai 1945, le conflit s'est poursuivi dans le Pacifique.

Maintenant, il faut respecter toutes ces mémoires et chercher le **chemin de l'apaisement et de l'espoir**. Laissons la place aux historiens, chercheurs et étudiants de tous pays en dehors de tout organisme officiel, afin d'éviter les interprétations, les préjugés, les stéréotypes et les discriminations, pour enfin jeter **un pont entre les peuples algérien et français**.

Je conclurai par une phrase de Jean Rostand :« ...Parce que l'obligation de subir, nous donne le droit de savoir... ».

Rémy Le Coz.





Le récipiendaire, Henri Tardy reçoit la Croix du Combattant, par Marcel Faisandier, Président du Comité d'Entente des A.C.V.V.G.



Henri Tardy et son petit-fils, avec Remy Le Coz, Président de la FNACA14.



Il y a cent ans : La bataille de Vimy



Dans le cadre de notre voyage à **Notre-Dame de Lorette**, rappelons-nous
La bataille d'Arras en avril 1917.

Le corps expéditionnaire canadiens a pour mission de prendre la **crête de Vimy, -la cote 145** - le point culminant du Pas de Calais. De son sommet, il est possible de surveiller un rayon de 35 km. Cette crête a été conquise par les Allemands qui l'ont solidement fortifiée.

En 1915 - 1916, plusieurs assauts français se sont soldés par des échecs, causant la mort de plusieurs dizaines de milliers d'hommes.

Le 9 avril 1917 plusieurs divisions canadiennes (81000 hommes) montent à l'assaut et avant la fin du jour la plupart des positions allemandes sont prises.

La bataille qui a réuni des soldats de toutes les provinces canadiennes devient le **symbole d'une nation**. Ce site a été choisi pour ériger un monument commémoratif à tous les morts canadiens de la Grande Guerre.

En 1922, la France a cédé à perpétuité au Canada **la crête de Vimy**.



**Le comité FNACA 14 propose un voyage d'une journée à
Notre - Dame de Lorette,
sur la tombe du Soldat Inconnu tombé en Algérie.**

La nécropole est située sur la commune de **Albain St Nazaire, 62153.**

Le voyage s'effectuera en autocar sur un parcours de **216 km, durée 2h30**

Départ prévu 8h le 14 juin 2017, à l'arrêt **Mairie du 14ème du bus 28**, av. du Maine.

Retour à Paris aux alentours de 19h.

Au programme :

- **Visite du Musée**
- **Diaporama**
- **Le champ de bataille**
- **Tombe du soldat inconnu**
- **Restaurant à proximité**

Participation : 45€, la différence est pris en charge par le comité **FNACA 14.**

Pour les personnes ayant des difficultés financières, contactez-nous ==>

Rémy Le Coz : **06 13 42 32 92**,

Claude Dusart : **06 03 92 48 78**

comitefnaca75014@orange.fr

Ou à la Permanence **FNACA, Mairie du 14ème.**

Voyage à Notre - Dame de Lorette le 14/06/2017

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél:

Nombre de personnes :

Total : X 45€ =

**Adresser votre inscription et votre chèque à
FNACA14, Mairie du XIVème, 2, place Ferdinand Brunot 75014 Paris**

Pour l'organisation répondre IMPÉRATIVEMENT avant le 22 mai 2017. Merci.

Retardataires pour l'adhésion, n'oubliez pas de reprendre votre carte 2016-2017, pour la FNACA l'année va du 1er septembre 2016 au 30 août 2017.

La cotisation reste inchangée : 20€. Pour nous, votre adhésion est vitale, sans votre soutien, et malgré le dévouement de nos bénévoles, notre association ne serait plus représentative. Faites la vivre...

Nous avons appris avec tristesse la disparition de nos amis :

Monsieur DELAGER André,

Monsieur REINERT Bernard,

Monsieur VALENTE Jean,

Nous adressons nos très sincères condoléances à leurs familles.